



# LE mag

#69 - FÉVRIER 2022

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

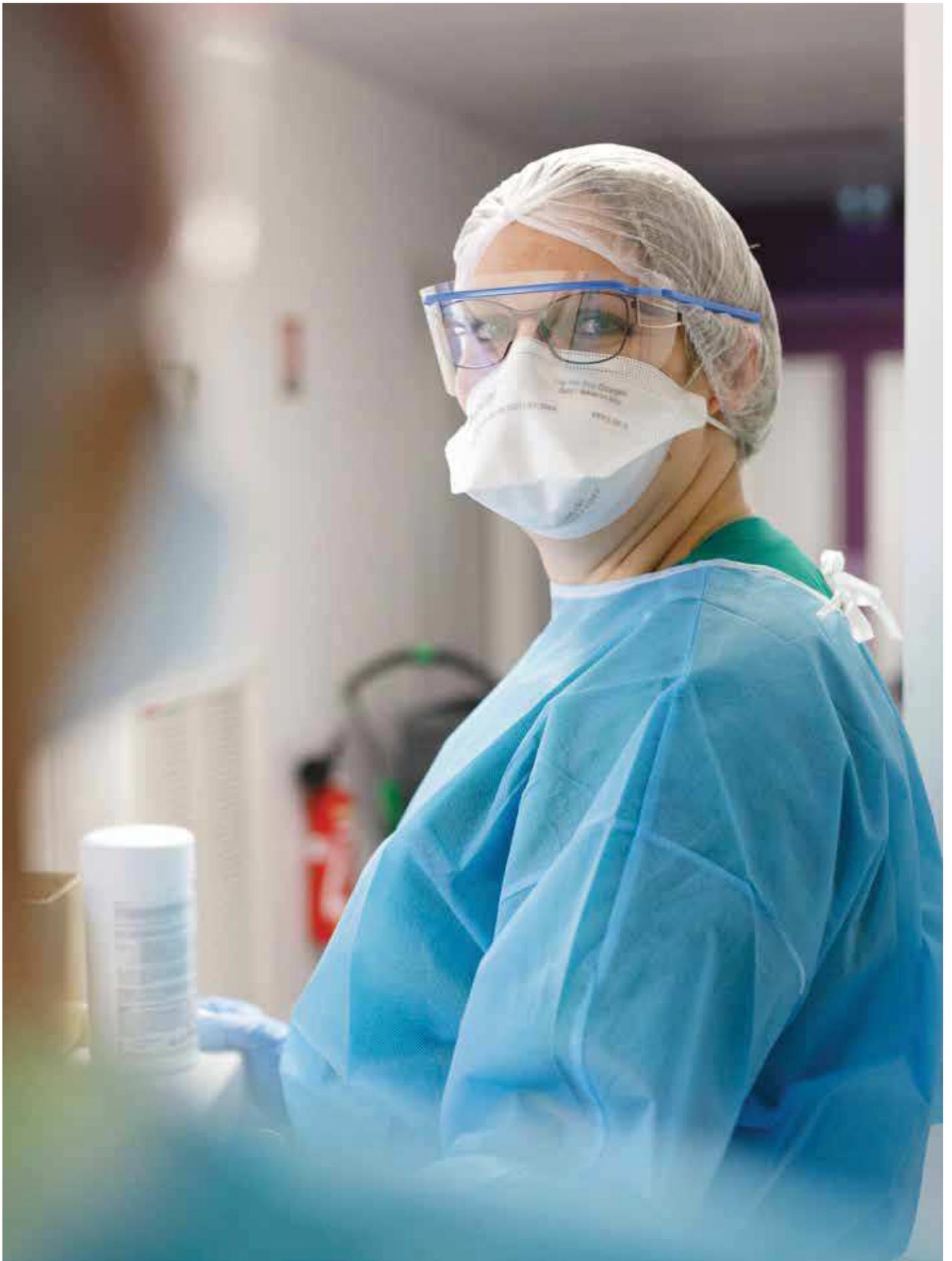


LE TERRITOIRE SE MOBILISE

## UN PLAN POUR LA SANTÉ



métropole  
ROUENORMANDIE



## SANTÉ

# Une stratégie ambitieuse

**Des atouts, des faiblesses qu'il faut reconnaître : la Métropole offre un paysage contrasté en matière de santé. Forte d'un diagnostic précis, elle a pour objectif d'améliorer la situation, au service des habitants.**

**L**a Métropole joue un rôle majeur pour combattre la pandémie et ses effets, aux côtés des communes, des professionnels de santé et des institutions, et donc des habitants. Et, indépendamment de la crise sanitaire, la Métropole renforce son implication en matière de santé. Urbanisme, habitat, mobilité, politique de la ville, plan climat air énergie, agriculture, alimentation : les compétences et actions de la Métropole ayant un impact sur la santé sont nombreuses. En adoptant fin 2021 sa stratégie santé, elle renforce ses politiques publiques et marque sa volonté de participer à l'amélioration de l'environnement et de la santé.

Le plan de la Métropole se veut volontariste et complet car notre territoire souffre, comme l'ont souligné les conclusions de l'état des lieux commandé par la Métropole et remis mi-2019 par l'Observatoire Régional de la Santé et du Social. Les inégalités territoriales et sociales sont fortes, l'offre de soins est sous-dimensionnée (faible densité de généralistes, de spécialistes, infirmiers, kinés, dentistes...). Des écarts marqués en matière d'espérance de vie, de mortalité prématurée, d'affections longue durée sont constatés entre les communes. Parallèlement, les indicateurs relatifs à la santé et à la mortalité évitable liés à un

manque de prévention sont défavorables. Mais notre territoire dispose d'atouts, des établissements tels le CHU à la pointe en matière de soins et de recherche, le centre Becquerel,

des filières de formation. Prévention, démographie médicale, équipements, attractivité: la Métropole renforce son implication sur tous ces sujets.

## 2 questions à Charlotte Goujon



Vice-Présidente chargée de la Santé

### **La Métropole intègre depuis plusieurs années les préoccupations en matière de santé publique dans ses interventions.**

La situation médicale de notre territoire, amplifiée par la crise sanitaire, nous démontre l'impératif d'accompagner plus fortement les projets et répondre aux enjeux actuels et futurs. L'adoption d'une feuille de route santé constitue une étape supplémentaire qui vise à intégrer dans toutes nos politiques publiques des actions favorables à la santé.

### **Quels sont les domaines d'interventions prioritaires ?**

Trois axes sont identifiés. Améliorer l'accès à l'offre de soins pour tous et notamment les personnes les plus précaires. Nous encourageons par exemple la création de maisons de santé pluriprofessionnelles. Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé à travers notamment un investissement massif auprès des établissements hospitaliers et un soutien à l'université pour développer des postes de Professeurs d'Université Praticiens Hospitaliers et d'Assistants de Recherche en Santé. Développer les actions de prévention et de promotion de la santé grâce au soutien financier apporté à des collectifs associatifs comme le réseau santé précarité ou le réseau santé sexuelle.

# Des maisons de santé pour aménager le territoire

**Jacques Frichet est médecin généraliste. Il est aussi le président de la Fédération des maisons et pôles de santé de Normandie. À ce titre, il réfléchit à l'organisation du système de santé local et régional. Au cœur du dispositif, les maisons de santé. Interview.**

## **Quels sont les atouts de la Métropole pour attirer des médecins ?**

Les incitations financières, ça ne marche pas. On le sait. Ce qui est attractif, c'est un vrai projet de santé, la capacité offerte aux professionnels à développer des choses, et non de subir une situation. Les métiers sont en train de changer. Quand on se met ensemble et qu'on s'appuie sur les compétences des autres, on fait des tas de choses qu'on ne pouvait pas faire. Partons des patients, de leurs besoins, et mettons en face les moyens appropriés. Et là, les collectivités ont un rôle majeur : quand on parle d'aménagement sanitaire du territoire, ce sont des notions bien connues des élus.

## **La solution c'est la maison de santé ? De quoi parle-t-on ?**

Une maison de santé est d'abord un projet partagé par une équipe pluri-professionnelle et coordonnée. L'équipe réunit au moins deux médecins généralistes et un autre professionnel paramédical : infirmière, kinésithérapeute... Tous ont en commun un projet de santé pour la patientèle qui les consulte. Une maison de santé, ça peut être des murs, mais pas forcément. C'est une nouvelle façon de travailler où chacun se met autour de la table pour mieux se coordonner au profit de leurs patients.



## **Quels sont les avantages pour les professionnels ?**

Une maison de santé peut être financée si elle répond à certains objectifs fixés par le ministère et l'assurance maladie. Ce forfait permet d'acquérir du matériel plus performant, d'indemniser certains professionnels sur des tâches qui ne sont pas liées aux soins, ou de financer certaines actions qui ne sont pas prises en charge par ailleurs...

La maison de santé est attractive pour les jeunes professionnels. Au moins 80% des médecins en formation n'envisagent de s'installer en libéral qu'en équipe, en réseau. L'activité solitaire qu'on a connue avant, c'est fini. Et puis il y a l'apport de la technique : télémédecine, objets connectés. La miniaturisation des objets permet de faire revenir dans le territoire des choses qui n'étaient disponibles que sur

des plateaux techniques.

Il faut réfléchir en termes d'équipe, et non simplement en remplaçant un médecin par un autre.

## **Quel rôle joue une collectivité dans ce type de projet ?**

Si le rôle le plus direct, c'est l'aide pour trouver ou financer des locaux, il ne faut pas commencer par les murs : les cases vides, cela ne sert à rien. Les élus doivent travailler avec les professionnels de santé, avec la fédération que je préside, pour monter des projets cohérents, qui tiennent compte de problématiques sociales et sanitaires souvent imbriquées. Et, parfois, on ne doit pas raisonner à l'échelle des communes, mais à celle des bassins de vie.

# Une maison des femmes à Elbeuf

**Février 2022. La Maison des femmes ouvre ses portes au Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil. Ici, les femmes victimes de violences trouveront l'ensemble des personnels de santé et des interlocuteurs pour répondre à leurs besoins.**

C'est la seule Maison de ce type dans la Métropole. Cette structure hospitalière s'appuie sur le travail mené depuis onze ans par une équipe médicale au CHI. Elle propose un accueil, une salle d'attente, un secrétariat spécifiques. Et, surtout, elle évite aux victimes de courir d'un professionnel à l'autre en



proposant un guichet unique pour les femmes et, le cas échéant, leurs enfants. « Avec ce lieu, les professionnels travaillent ensemble et assurent un meilleur suivi, se réjouit le Dr Benoît Brousse, qui dirige

la structure. Nous pourrions mettre en place des groupes de parole, des groupes de réflexion. Et les femmes savent que l'accès est plus facile et qu'elles sont protégées immédiatement. »

## Médecins sur ordonnance

Un beau projet, des locaux en construction, des partenaires, le soutien des institutions, des idées, des envies... **Cynthia Alvelos et Corinne Lainé, infirmières libérales, et Thibaut Dupain, pharmacien, ont tout réuni pour créer une maison de santé pluridisciplinaire à Petit-Quevilly, en face de la mairie.** Ils ne leur manquent plus que des médecins !

« Pour être reconnu maison de santé, le projet est conditionné à la participation de deux généralistes, au moins. Ce n'est pas évident car Petit-Quevilly est en pénurie de médecins, et des départs en retraite sont encore attendus... »

Il n'y a aucun médecin dans ce quartier, qui continue pourtant de se développer. »

La livraison du bâtiment dont le premier étage accueillera les professionnels de santé – la pharmacie reste dans ses locaux voisins – est attendue pour le deuxième semestre 2022, l'ouverture de la maison de santé plutôt début 2023. « C'est certain que plus le bâtiment sera avancé, plus le projet pourra attirer et convaincre des médecins. D'autant que les jeunes médecins recherchent ce genre de structure pour travailler en équipe. »

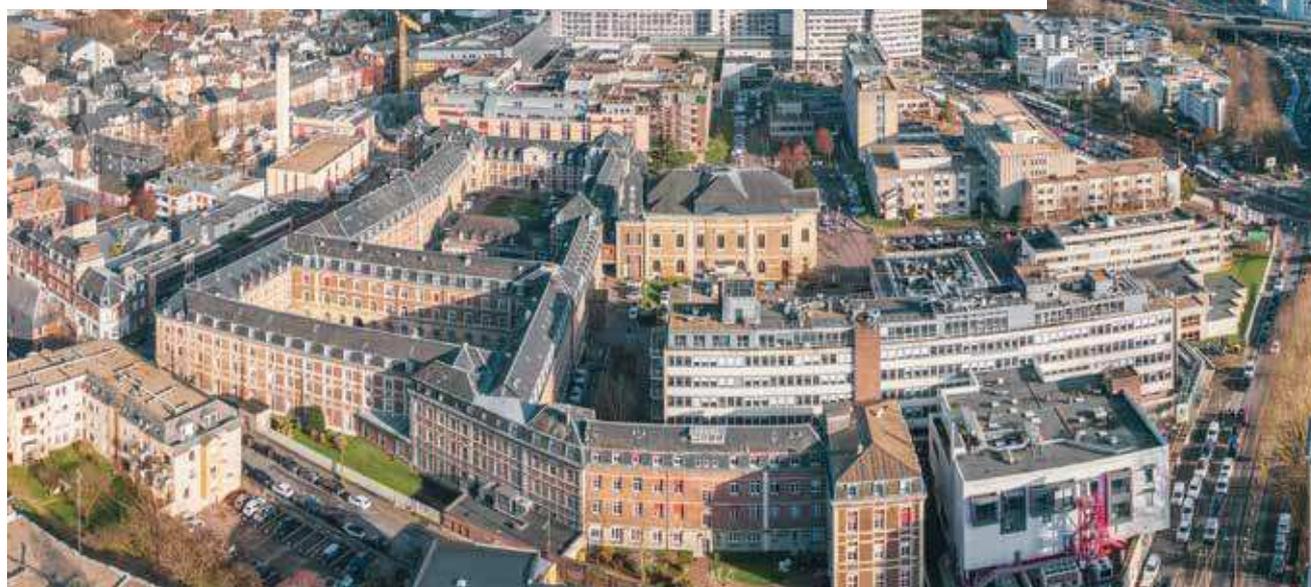
Le travail en équipe, l'intérêt principal pour les professionnels de santé et leurs patients. « Nous travaillons déjà ensemble, mais le regroupement en maison de santé permet d'avancer plus vite dans la prise en charge du patient. Nous pourrions mener des missions de santé, ce qui est impossible quand on est seul, faute de temps, de personnel, de financements... »

**Contact :** Cynthia Alvelos au **06 58 16 12 97**



Thibaut Dupain et Cynthia Alvelos

# Campus santé : la vitrine de l'excellence



**Comment démontrer l'excellence de Rouen en matière de santé? Comment former les professionnels dans les meilleures conditions? Comment faire rayonner les réussites de la recherche? Comment faire travailler ensemble les acteurs de la santé? Les questions peuvent sembler insolubles, complexes, et pourtant, un outil existe depuis fin 2019: Campus santé Rouen Normandie.**

En regroupant près de 8 000 étudiants, plus de 10 000 professionnels dont plus de 200 chercheurs et situé en plein cœur de Rouen, entre la rue Germont, le boulevard Gambetta et l'Aubette, le Campus Santé est une ville dans la ville (aussi grande que Mont-Saint-Aignan ou Petit-Quevilly), où se croisent aussi

les habitants du quartier, les patients du CHU, du Centre Henri-Becquerel mais aussi un écosystème de plus en plus dynamique à proximité immédiate grâce à la ZAC Rouen Innovation Santé où sont installés Seine Biopolis I et II (Greentropism, Robocath), le Medical Training Center et bientôt l'Anider, membre associé du Campus Santé. Aux trois membres fondateurs, s'associent les unités de recherche regroupées au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB), les 13 écoles et instituts de formations paramédicales de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS), mais aussi PolePharma, membre associé du Campus Santé, premier réseau d'excellence et d'innovation de la filière pharmaceutique et biopharmaceutique en Europe.

Campus Santé est un projet ambitieux qui fait travailler ensemble ses partenaires. Un projet qui n'en est qu'au début de ses réalisations. En vue? Une maison de répit proposera un accompagnement aux malades et à leurs aidants familiaux. L'institut normand de médecine de précision, ou encore un tiers lieu « Santé et bien-être ». Côté événements, une journée santé numérique est prévue en mai 2022. Conçu comme un levier du développement économique, le Campus santé est situé tout près de la ZAC Rouen innovation santé, qui accueille et accompagne des entreprises matures et innovantes dans le secteur de la santé sur plus de 10 hectares, à quelques minutes du centre de la Métropole.



[campus-sante-rouen.fr](https://campus-sante-rouen.fr)



## La Métropole face au Covid

**La pandémie qui sévit a été l'occasion pour la Métropole de démontrer sa capacité à se mobiliser dans le domaine de la santé. Au plus près des habitants et des communes, elle a multiplié les collaborations et les initiatives.**

Le déploiement d'un centre de vaccination Covid-19 à la Halle aux Toiles puis au Palais des sports, le VaccinArena, en est sans doute l'aspect le plus visible.

La Métropole a également soutenu la mise en place de sept centres de vaccination sur le territoire métropolitain et de centres de dépistage Covid-19 (à Rouen, place Saint-Marc et avenue Pasteur).

La Métropole a commandé des masques inclusifs transparents distribués via les communes.

En parallèle du volet sanitaire, la Métropole a lancé le PLUS (Plan Local Urgence Solidaire) : près de 10 M € de soutien financier pour les PME/entreprises, associations, jeunes en recherche de stage. Ce soutien a pris la forme d'aides au loyer, d'aides pour le télétravail, d'aides aux associations via les communes, d'aide pour les jeunes stagiaires...



# Mieux vivre avec la maladie

Comprendre et accepter sa maladie, apprendre à être plus autonome, réduire les risques d'aggravation, être mieux compris par son entourage... en résumé, améliorer sa qualité de vie. Ce sont les enjeux de l'éducation thérapeutique. Toute personne atteinte d'une maladie chronique peut bénéficier d'un accompagnement, gratuitement.



**En Normandie, cette mission est confiée à l'association Planeth Patient.**

« Nous mettons en place avec et pour le patient une équipe pluridisciplinaire pour un accompagnement de proximité, en lien avec les professionnels de santé, explique **Élodie Marro**, coordinatrice territoriale. Cette complémentarité ville-hôpital est capitale pour éviter que le patient ne soit perdu dans son parcours de soins. »

L'accompagnement de Planeth Patient dure de 4 à 6 mois. Entre le premier rendez-vous et le bilan final, le patient et éventuellement ses proches participent à des ateliers, individuels ou collectifs, en présentiel, en distanciel ou à domicile. Ces ateliers sont communs à toutes les pathologies (image de soi, stress et santé, alimentation, activité physique...) ou spécifiques (obésité, diabète, cancer...).

## TÉMOIGNAGES

**H. L., 41 ans, agent logistique, qui souffre d'obésité depuis l'enfance, achève son parcours.** Ravie et satisfaite. « Je veux agir avant d'avoir des problèmes de santé, et sans avoir recours à une opération. Je me suis adressée à Planeth Patient en attendant d'être prise en charge par le Centre spécialisé de l'obésité du CHU. Pour que la démarche soit efficace, il faut être actif. Dès le premier entretien, j'ai compris qu'il fallait que j'arrête de me flageller, de faire un blocage. Une fois qu'on s'accepte, tout s'enchaîne. Grâce aux ateliers collectifs, j'ai découvert que je n'étais pas seule. »

**M. B., 65 ans, retraitée, diabétique, ne fait que débiter son accompagnement, mais en tire déjà des bénéfices.** « Le premier rendez-vous avec la diététicienne m'a soulagée. Et le premier atelier collectif m'a permis de discuter avec une autre diabétique, de comparer, d'évoquer les phases de dépression qui nous touchent. »

Pour tout renseignement, téléphoner au 02 35 07 39 93.



[www.planethpatient.fr](http://www.planethpatient.fr)

# Santé sexuelle, un réseau pionnier en Normandie



Sarah Kherbouche-Saci et Élise Autrive

**La santé sexuelle est un droit. Il s'agit de pouvoir bénéficier de dispositifs de soins (contraception, IVG, dépistage de maladies sexuellement transmissibles), mais aussi, de manière positive, d'avoir une vie sexuelle libre, sans répression ni violences.**

La Métropole Rouen Normandie est le premier territoire normand à se doter d'un réseau santé sexuelle et reproductive. Cofinancé par la Métropole et l'ARS, porté par le Planning Familial, le poste de coordination est confié à **Élise Autrive**, docteure en géographie de la santé. « Je réalise d'abord un diagnostic territorial pour identifier les besoins des acteurs institutionnels, associatifs... Il n'y a pas beaucoup de moments pour s'exprimer sur ces thématiques. Le sujet de la sexualité n'est pas simple, même si moins tabou. On n'en parle pas souvent à son médecin traitant, à sa sage-femme. »

Des sujets qu'on peut aborder, confidentiellement et gratuitement, avec le Planning Familial. « Outre l'IVG et la contraception, l'association agréée centre de santé sexuelle, intervient également en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, et en prévention auprès de tous les publics », souligne **Sarah Kherbouche-Saci**, l'une des conseillères conjugales du Planning.

**Permanence téléphonique : 0 800 08 11 11**

**Planning familial : 02 35 73 28 23**

## Contre la mortalité évitable

**La mortalité évitable, c'est celle qui est due à des causes ou des comportements que l'on pourrait éviter ou changer. Le plan santé de la Métropole Rouen Normandie prévoit de nombreuses actions de lutte contre la mortalité évitable, réparties selon trois thématiques.**

- 1** Renforcer l'adoption de comportements favorables à la santé.  
Promotion des mobilités douces, Plan Alimentaire Territorial, promotion des activités sportives...
- 2** Favoriser la prévention et la promotion de la santé.  
Financement du réseau de santé sexuelle (voir ci-contre) et des ateliers santé ville dans le cadre des contrats de ville...
- 3** Favoriser un environnement de qualité.  
Lutte contre la pollution, renaturation des espaces urbains...

# La Métropole investit **15 millions d'€** pour la santé

La stratégie d'investissement dans l'offre de soins a été redéfinie par l'État en juillet 2020 dans le cadre du Ségur de la Santé. L'objectif est de tenir compte des spécificités locales. Les agences régionales de santé ont été chargées de mettre en œuvre une politique d'investissement avec un pilotage qui associe plus étroitement les élus.

### Investissement supplémentaire

Indépendamment des projets liés au Ségur de la Santé (ci-contre), la Métropole Rouen Normandie va soutenir financièrement la restructuration et la surélévation du Bâtiment Central sur le site de Charles-Nicolle du CHU à Rouen pour y regrouper l'ensemble des lits des réanimations médicale et chirurgicale ainsi que ceux de surveillance continue associés. Par rapport à la situation actuelle, cela représentera 10 lits de réanimation supplémentaires (dont + 3 lits de réanimation de chirurgie cardiaque), et 23 lits de soins continus accolés aux réanimations. La crise sanitaire actuelle a montré à quel point la réalisation de ce projet était indispensable pour renforcer l'offre de soins.

### La Métropole a donc engagé une réflexion avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

#### L'objectif ?

Investir 15 millions d'euros afin de faciliter la réalisation de projets structurants menés par quatre établissements hospitaliers de dimension métropolitaine : Centre Hospitalier Universitaire, Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil, Centre de Lutte Contre le Cancer Henri-Becquerel et Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie du Rouvray.

#### Les projets ont été retenus par la Métropole pour les raisons suivantes :

- Ils participent à l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie santé métropolitaine et ils améliorent l'accès à l'offre de soins auprès de publics ou dans des secteurs pour lesquels des difficultés ont été identifiées.
- Leur contribution à la déclinaison opérationnelle de la politique métropolitaine de prévention/promotion de la santé est directe.
- Ils répondent aux enjeux de renforcement de l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé.
- Les coûts totaux prévisionnels de leur réalisation permettent à la participation de la Métropole d'avoir un réel impact sur la décision de les réaliser.

## CHI Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil

**Création d'un plateau technique** répondant aux exigences réglementaires corrélées d'une augmentation de capacités de 13 lits. Début du projet juin 2023.

**Création d'un bâtiment** permettant une prise en charge complète des femmes en situation de vulnérabilité (les victimes de violences conjugales en particulier).  
Lancement des travaux en 2022.

## CH du Rouvray

**Création de 120 lits** de troubles psychiques sévères (date non communiquée).

**Regroupement et extension des structures adultes et enfants** sur un nouveau site à Elbeuf (date non communiquée).

## Centre Henri-Becquerel

**Augmentation capacitaire du centre de lutte contre le cancer.**

À partir de 2023.

**Acquisition du logiciel Ethos** afin de proposer une nouvelle prise en charge thérapeutique et innovante.  
Début 2022.

## CHU de Rouen

**Regroupement des unités de soins longue durée** en 4 sites (ils sont répartis sur 5 lieux différents actuellement). Début du projet en 2023.

**Modernisation du parcours de la périnatalité** et regroupement des plateaux techniques concernant les activités femmes mères enfants sur un seul site. Début du projet 2023.

**Développement et modernisation des activités d'addictologie, de médecine interne et de gériatrie**

sur le site de Saint-Julien.  
Lancement en septembre 2022.

## Soutien à l'Université

À partir de la rentrée universitaire 2022, la Métropole va financer des postes d'enseignants, notamment de professeurs d'université praticiens hospitaliers (PUPH). L'investissement représentera, à terme, 500 000 € par an. La réflexion a été engagée avec les acteurs du campus santé pour identifier des spécialités pour lesquelles le développement de l'enseignement et de la recherche représenterait un facteur d'attractivité important pour nos étudiants.